

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. DE HAERNE, DOYEN D'ÂGE.

La séance est ouverte à 1 heure et demie.

MM. de Baré de Comogne et Warocqué, les deux plus jeunes membres de l'assemblée, remplissent les fonctions de secrétaires.

M. le président. — Je propose à la Chambre de fixer la séance publique de demain à 3 heures, et de mettre à l'ordre du jour :

1° La vérification des pouvoirs;

2° La nomination du bureau définitif;

3° La nomination de la commission d'Adresse, des questeurs et des commissions permanentes;

4° Le tirage des sections. (*Adhésion.*)

— La séance est levée à 1 heure 40 minutes.

4